NATIONS UNIES

CRC

Convention relative aux droits de l'enfant

Distr.
GÉNÉRALE

CRC/C//SR.260-287/Corrigendum
4 octobre 2000

FRANÇAIS

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

Onzième session

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 260ème À 287ème SÉANCES

tenues au Palais des Nations, à Genève,
du 8 au 26 janvier 1996

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français qui ont été apportées par les participants et le Secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances tenues par le Comité des droits de l'enfant au cours de sa onzième session (CRC/C/SR.260 à 287).

Les comptes rendus analytiques des séances du Comité au cours de sa onzième session seront tenus pour définitifs dès la publication du présent rectificatif.

269ème séance

Paragraphe 29, première ligne

Après République *insérer* socialiste.

279ème séance

Paragraphe 68, avant-dernière ligne

Au lieu de 12 ans *lire* 10 ans.

GE.00-44806 (F)